



Dans ce numéro :

Les emplois d'avenir	2
Le droit au sport selon Terra Nova	2
Les conventions pluriannuelles en question ...	2
FFE, Fédération Française d'Escrime	3
Le drame d'Hillsborough refait surface	3
Le destin tragique de Samia Yusuf Omar	3
Le vélo, lien social des parlementaires	4
FIFA : le risque de dopage	4
Foot : élection à l'UCPF	4
UEFA : le fair-play financier testé	4
Foot : L'Allemagne se mobilise pour Pezzoni	4
Dossier Dopage : Armstrong : Grandeur et déca-	5
Agence Mondiale Antidopage : notre ministre des Sports représentera l'Europe	5
Dopage : Affaire Puerto	5
Santé vous Sport, édition 2012	5
Les premiers bilans des J.O	5
Jeux Olympiques : derniers commentaires	5
94 L'Attitude Sport—Bilan	6
Un nouveau partenariat avec le Crédit Mutuel	6
Echos 94	6

Le sport, un enjeu de santé publique

A travers toutes les publications, on constate que le sport devient un enjeu de santé publique; de nombreux colloques sont organisés sur cette thématique.

S'il semble que les bienfaits de la pratique d'activités physiques et sportives adaptées ne sont plus à démontrer, même s'il existe encore des détracteurs et que l'on se doit d'avoir une relation constante avec le corps médical, il n'en demeure pas moins qu'il n'existe pas actuellement une volonté politique qui s'exprime clairement dans ce sens.

Je m'explique. Si enjeu il y a, il doit se concrétiser par des aides publiques ciblées qui ne peuvent venir que du ministère de la santé et des collectivités territoriales, sachant que le ministère des sports n'a plus les moyens nécessaires, il doit faire des choix douloureux. Si on constate que les initiatives se multiplient, tant dans les associations sportives que dans d'autres associations qui poursuivent les mêmes buts, la recherche des financements, même des moindres, reste un parcours du combattant...

Dès lors l'intérêt privé se croise souvent avec l'intérêt général, quand ils ne sont pas en concurrence, c'est alors que le relationnel permet à des structures de pouvoir trouver des « niches » réservées à des initiés.

Je pense que ce constat est largement partagé, tout particulièrement par le corps médical qui ne demande pas mieux que de travailler avec le mouvement sportif, et qui se tourne vers les structures qui ont réussi à trouver des financements.

Le CDOS a entrepris un long travail qui consiste à disposer d'un moteur de recherche permettant aux médecins et aux patients de trouver les associations qui sont à même, selon les pathologies, de les accueillir. A cette fin, en accord avec le médecin Pierre Billard, référent en la matière auprès de la Direction Régionale du Sport et de la Jeunesse, et de la Cohésion Sociale, un nouveau questionnaire plus précis sera adressé aux associations val-de-marnaises afin d'alimenter un nouvelle version de notre moteur de recherche plus performante et plus interactive.

Cette démarche volontariste a été saluée par les professionnels de la santé, ce qui ne peut que nous satisfaire ; ce qui l'est moins, c'est le peu de moyens dont nous disposons. D'ores et déjà, nous avons pris acte que le directeur de la DDICS s'est engagé à nous aider dans la recherche des aides nécessaires à l'aboutissement de ce dossier, nous espérons que la collectivité pourra aussi nous apporter un soutien renforcé.

« Le gouvernement a la volonté de créer des emplois pérennes et durables »

Les emplois d'avenir

Ils seront à pourvoir par les jeunes chômeurs de moins de 25 ans connaissant de grandes difficultés d'insertion. Ils s'adresseront principalement au secteur non marchand (associations et collectivités territoriales) et ils pourront bénéficier d'une aide moyenne de 75% du Smic sur une période

d'un an, renouvelable trois fois. Les CDI seront fortement privilégiés pour favoriser une expérience professionnelle réussie et un droit d'accès à une qualification.

Les associations sportives devraient trouver un intérêt dans ce nouveau dispositif program-

mé pour 100.000 emplois en 2013 et 50.000 en 2014. Le gouvernement a la volonté de créer des emplois pérennes et durables, les dossiers qui seront déposés devront tenir compte de cet impératif qui nous paraît naturel.

Le droit au sport selon Terra Nova

(Contribution n°23—une nouvelle ambition pour le sport, www.tnova.fr)

L'association Terra Nova, proche du parti socialiste, a déposé un rapport qui tend à démontrer que le sport ne doit pas être réservé à une élite. Terra Nova ne veut donc pas que l'on réduise le sport à quelques 6.000 sportifs de haut niveau, mais revendique que cette activité est perçue plus comme une culture de plaisir et de bien être, que comme une discipline physique.

Pour Terra Nova « le sport concerne des citoyens et non pas quelques spécialistes patentés. Il doit être pensé comme une activité sanitaire et culturelle placée au croisement de la vie privée et de la

vie publique, au croisement de l'espace intime et de l'espace collectif ».

Parmi les dix propositions énoncées dans le rapport figurent la création d'un statut du bénévole, le renforcement du rôle de l'Etat, et la mise en place d'élections au suffrage universel direct des dirigeants de chacune des fédérations, par tous les licenciés âgés de plus de 16 ans, accompagnées de la parité en leur sein. Cette dernière proposition est en droite ligne de l'idée de Madame Marie Georges Buffet lorsque celle-ci était ministre des sports. Le mouvement sportif ne semble pas, pour l'instant,

disposé à l'accepter pour diverses raisons.

Par contre Terra Nova semble découvrir « l'eau chaude » si on peut se permettre, car il y a longtemps que beaucoup de fédérations ont pris conscience que le sport appartient à tous les Français, et que c'est avant tout un plaisir qui doit effectivement être pensé comme une activité sanitaire et culturelle.

En ce qui concerne le CDOS, qui représente le CNOSF, nos actions sont tournées depuis plusieurs années sur ces thématiques qui sont soutenues par la DDICS et le Conseil Général.

« Parmi les dix propositions [...] figurent la création d'un statut du bénévole, le renforcement du rôle de l'Etat, et la mise en place d'élections au suffrage universel direct des dirigeants »

Les conventions pluriannuelles en question ...

Au risque de nous répéter, nous voulons à nouveau apporter une précision en nous référant aux règles en la matière.

En tout premier lieu, dans un arrêt de 2003 il est inscrit qu'une association n'a aucun droit acquis au maintien des subventions qu'elle reçoit, ces dernières peuvent être réduites conventionnellement sans que la personne publique contributrice engage sa responsabilité.

Cependant, une diminution brutale d'une subvention dans

le cadre d'une convention ne doit pas mettre en danger l'association dans des conditions telles que l'exécution même de la dite convention puisse être remise en cause.

De la même manière, la résiliation brutale d'une convention d'objectifs ne peut intervenir que dans l'hypothèse d'une résiliation-sanction en raison d'une faute commise par l'association. Hormis ce cas, la résiliation avant son expiration est toujours sanctionnée par le juge administratif.

Une des conclusions rapides que l'on pourrait faire, c'est que l'arrivée à terme d'une convention ne doit pas être prétexte à un arrêt total ou à une réduction drastique du montant de la subvention. Le désengagement doit se faire par convention, mais d'une manière progressive et non brutalement. On doit ajouter que les cas de rupture sont assez rares, néanmoins en période de crise on doit être vigilant.

« la résiliation brutale d'une convention d'objectifs ne peut intervenir que dans l'hypothèse d'une résiliation-sanction »

FFE, Fédération Française d'Esgrime

On annonce le Comité Directeur du 22 septembre tendu, voire agité, après les piètres résultats olympiques (zéro médaille) et les attermoissements qui ont suivi.



Le Président Frédéric Pietrusz-

ka sollicitera-t-il un troisième mandat ? La Direction Technique sera-t-elle remaniée ? Les tireurs, décontenancés, attendent avec impatience des directives précises.

Le drame d'Hillsborough refait surface



Le Premier Ministre, David Cameron, en personne, a présenté ses excuses aux familles des 96 victimes décédées lors de la bousculade du 15 avril 1989 durant le match Sheffield

– Liverpool (demi-finale de la Cup).

Une pétition regroupant 156 000 signatures a permis la publication de documents sans ambiguïté qui n'auraient dû être divulgués qu'en 2019, et qui révèlent que la police a laissé des portes fermées empêchant les supporters de Liverpool de « s'échapper » alors qu'on les laissait entrer dans

une tribune pleine....

Un complément d'enquête précise que 50% des victimes auraient pu être sauvées si les secours avaient été correctement organisés. La police avait officiellement incriminé le comportement des victimes.

On appréciera la loyauté de la démarche et le respect de la démocratie, en Angleterre.

Le destin tragique de Samia Yusuf Omar

A Pékin, à 17 ans, la sprinteuse somalienne (200 mètres) avait ému le monde par son parcours exemplaire et courageux dans un pays où les femmes, notamment sportives, accumulent les difficultés et les contrariétés.

Elle aurait quitté la Somalie pour rejoindre la Libye, mais là-bas les choses se sont compli-

quées. Elle aurait alors pris un bateau pour l'Italie en avril 2012. Mais elle disparaît en mer....



Personne ne s'en serait soucié si Abdi Bile, champion du

monde du 1500 mètres en 1987, n'avait demandé au Comité Olympique Somalien : « Savez-vous ce qu'est devenue Samia Yusuf Omar ? ». Elle préparait les JO de Londres mais était absente de la délégation...

Nous adressons une pensée émue à sa famille et au Comité somalien.

Le vélo, lien social des parlementaires

Le saviez-vous ? Le club des parlementaires pour le vélo réunit 41 sénateurs et députés de toutes tendances politiques.

Il a été créé le 5 juillet 2012 à l'initiative de Jean-Marie Damien, président du club des villes et territoires cyclables,

député de Paris.

Ce sport très populaire a du reste bien d'adeptes, notoriétés ou inconnus, qui se livrent à des randonnées en famille ou en solitaire, et avec pour tout combustible pour la propulsion de leur machine que leur pro-

pre énergie !!! Un bel effort pour notre environnement.



FIFA : le risque de dopage

La FIFA, à la suite d'une enquête dans les compétitions mondiales de jeunes, s'inquiète

de la consommation croissante de compléments alimentaires dont de nombreux contiennent

des substances dopantes. Déjà que la viande avait été incriminée...

Foot : élection à l'UCPF

Rien de bien surprenant avec beaucoup de reconduction de mandats et la réélection du président Jean-Pierre Louvel (Le Havre). On notera cependant l'arrivée d'un nouvel élu : Nasser Al Khelaifi, Paris Saint Germain .

UEFA : le fair-play financier testé

Plusieurs clubs européens ont été sollicités pour tester le logiciel de l'UEFA dit du "fair-play financier". Parmi eux, l'OM, l'OL, les Girondins de Bordeaux et le PSG.

Foot : L'Allemagne se mobilise pour Pezzoni

Kevin Pezzoni (23 ans) est un joueur modeste de la désormais modeste équipe de Cologne, reléguée à l'issue de la saison 2011 – 2012 en ligue 2. Sauf qu'un groupe de supporters lui impute la descente. En division inférieure, le climat s'assombrit et on le menace de mort, à son domicile ! Les dirigeants, à sa demande, acceptent la résiliation de son contrat mais le monde du football d'Outre Rhin, indigné, se mobilise et le sélectionneur allemand, Oliver Bierhoff ainsi que le président de Ligue s'expriment sans ambiguïté : inacceptable !

Dossier Dopage : Armstrong : Grandeur et décadence

Lance Armstrong, un cancer, du talent, sept Tours de France, de l'arrogance et la panoplie complète du parfait tricheur, vient d'être condamné sans appel par l'Agence américaine antidopage : l'USADA.

Armstrong n'est pas le seul sportif à avoir surmonté la terrible épreuve d'un cancer. Par contre, c'est peut-être le seul à être parvenu à susciter autant d'admiration et autant de haine.

Sur le plan cycliste, c'est probablement l'athlète qui a atteint la perfection du geste et qui avait la cadence de pédalage la plus élevée.

Comme le dit un grand manager (qui n'a jamais été le sien) avec un cynisme sans équivoque : n'ont accès au dopage que les meilleurs éléments.

L'USADA a construit un dossier à charge phénoménal qui a conduit le combatif Armstrong à renoncer à se défendre.

Si l'organisme n'avait pas été américain, les poursuites n'auraient pas abouties, c'est aujourd'hui une évidence.

Les sanctions de l'USADA, perte de ses victoires, ne répondent à aucun règlement, il n'y a que l'UCI qui est habilitée à le faire, or l'UCI n'a reçu aucun dossier. D'ailleurs l'USADA avait auparavant suspendu à vie des médecins... non licenciés. L'USADA a par contre, autorité, pour suspendre à vie un sportif américain, ce qu'elle a fait pour Armstrong.

Que ferait l'UCI si elle recevait le dossier ? Réglementairement, la prescription est de

huit ans, elle ne peut donc sanctionner que pour les 8 dernières années. Sont donc exclus les Tours de France 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, il subsiste le Tour 2005 mais les délais sont courts pour appliquer une sanction.

Si la presse s'est amusée à trouver le premier classé qui n'a jamais fait l'objet d'une sanction relative au dopage, il y a, là aussi, un règlement qui précise que seules les 3 premières places sont concernées. Ainsi, un 3^{ème} peut devenir second mais un 4^{ème} restera 4^{ème} !

La FFC a demandé la restitution des prix. Il s'agit d'une démarche symbolique et astucieuse parce qu'aucun règlement ne spécifie ce point qui paraît évident mais qui l'est moins quand on sait que les vainqueurs respectent la tradition d'abandon des prix à leurs équipiers. Le communiqué précise que cet argent sera affecté aux jeunes, juste retour après que 2 ou 3 générations de coureurs aient été sacrifiées.

La FFC souhaite tout aussi astucieusement que, si les victoires sont « retirées », le palmarès reste vierge. Elle n'a pas tort mais souvenons-nous qu'après des aveux de dopage, Bjarne Riis, destitué de sa victoire 1996, a ensuite été réintroduit au palmarès en vertu de cette prescription de 8 ans.

Armstrong suspecté par la presse européenne, n'a jamais été inquiété aux USA tandis qu'en Europe, il faisait l'objet d'une aide incompréhensible. Des aveux, on parle beaucoup au soir d'une carrière, laisse entendre que le

coureur américain, familier des chefs d'états, a été régulièrement avisé de contrôles inopinés tandis qu'une perquisition, dans un hôtel, sur le Tour de France aurait été stoppée au dernier moment !

Armstrong s'est acheté une légitimité avec sa fondation en distribuant des sommes collectées d'un montant colossal qui lui ouvre de nombreuses portes.

Il n'en demeure pas moins que nombre de courses ont été totalement faussées par la simple présence d'un usurpateur imité par des tricheurs moins talentueux rejetant certains athlètes sains aux rôles anonymes des sans grade.

Il y a là, bel et bien, une escroquerie de grande envergure. Nous ne reviendrons pas sur les coureurs qui n'adhéraient pas et qui ont dû arrêter leur carrière. Et nous n'oublions pas tous ces jeunes que leurs parents ont détournés d'un sport magnifique dans lequel ils auraient pu « mal tourner ».

Cela a-t-il un sens de suspendre à vie un athlète qui a arrêté sa carrière ? Tout à fait, d'autant plus qu'il participe toujours à des courses à VTT, à des triathlons et à des marathons. Et de toute manière, il faut rester cohérent avec les règlements, leur respect et l'honneur.

Aujourd'hui, le peloton est fataliste : ces aveux et ces sanctions arrivent bien tardivement.

Le Tour de France et sa structure organisatrice ont-ils une part de responsabilité ? Non, comme organisateur, oui,

toutefois comme acteur majeur car ils continuent à proposer un terrain propice au recours au dopage et, surtout, il est clamé haut et fort que le Tour est désormais « propre ».

La télévision contribue-t-elle au dopage ? L'organe d'information n'est pas concerné par la pratique du dopage et ne peut être impliqué. Par contre, en diffusant les images et en renouvelant un contrat pour ces courses, elle pourrait être mise en cause. La télévision allemande a, elle, pris une toute autre option en retirant de ses programmes ces retransmissions.

Un ancien champion belge propose une amnistie générale mais il faut bien admettre que le moment est très mal choisi compte tenu du nombre et de l'importance des dossiers en cours. Et l'UCI l'a compris en rejetant l'idée. Il est toutefois dommage que la question ait été examinée... car elle est du ressort de l'instance suprême : l'AMA.

Ces égarements ont-ils une influence sur la pratique que nous connaissons dans nos associations ? Si la plupart des dirigeants en font abstraction, le public, dont les parents, reçoit une toute autre vision de nos pratiques et du modèle éducatif sportif.

L'UCI, dont les deux derniers présidents, Hein Verbruggen et Pat McQuaid, ont souvent été critiqués et ont souvent pris des options controversées, a parfois des discours surprenants :

« *il existait une vraie culture du dopage que nous sommes en train d'éradiquer mais il faut du temps* » (septembre

2012 et Pat McQuaid ajoute qu'il briguera un second mandat !),

« *il n'y a pas de délai réglementaire pour que l'USADA nous transmette le dossier Armstrong et l'UCI n'a pas l'intention de faire appel* ».

Cette dernière déclaration est la négation de tous les règlements car l'organisme souverain est bel et bien l'UCI, non l'USADA ! Et l'AMA observe l'affaire avec le sourire.

Le dopage a-t-il, lui, évolué ? Au cours des 20 – 25 dernière

années, il a évolué et a augmenté considérablement l'écart entre les sportifs sains et les sportifs qui ont recours au dopage. Il s'est aussi énormément complexifié dans la mesure où un athlète ne peut plus « se doper seul », il doit avoir recours à un scientifi-

que et, on l'a vu, le dopage ne s'adresserait plus qu'à l'élite (?). Car le dopage n'a jamais remplacé l'entraînement.

Quel est l'avenir du cyclisme ? Quel est l'avenir du Tour de France à l'aube de sa centième édition ?

Agence Mondiale Antidopage : notre ministre des Sports représentera l'Europe

Madame Valérie Fourneyron, notre Ministre des Sports, médecin, a été désignée par le Conseil européen pour représenter la Communauté Européenne au Conseil exécutif de l'Agence Mondiale Antidopage.

Ce Comité exécutif est composé de 12 membres, à parts égales de représentants du mouvement olympique et des gouvernements. Le mandat qui commencera le 1^{er} janvier prochain est d'un an et est renouvelable.

Elle succédera au controversé espagnol Jaime Lissavestky, ancien Ministre des Sports qui avait laissé l'affaire Puerto s'enliser et qui n'assistait pas aux réunions....

Notre précédent représentant

était Jean-François Lamour. Valérie Fourneyron pour l'avoir déjà rencontré à plusieurs reprises connaît le président de l'AMA, John Fahey.

Dopage : Affaire Puerto

Cette affaire de dopage sanguin avait ébranlé le monde du cyclisme en 2006, et impliquait de nombreux coureurs (50 ?) de premier plan dont Ivan Basso, Alberto

Contador, etc...

200 poches de sang prêtes à être réinjectées avaient été retrouvées chez le docteur madrilène Eufamiano Fuen-

tes qui sera sur le banc des accusés pour un procès programmé du 28 janvier au 22 mars 2013 ! Il sera en compagnie d'autres médecins et de responsables d'équipes, ac-

tuellement suspendus. Parmi les 50 coureurs identifiés, trois ont reconnu les faits et ont purgé une suspension. D'autres disciplines seraient impliquées.

Santé vous Sport, édition 2012



Le week-end des 22 et 23 septembre a été précédé par un colloque le 19 septembre, dans l'amphithéâtre du CNOSEF, organisé par la Direction Régionale du Sport et de la Jeunesse, et de la Cohésion Sociale, en partenariat avec le CROSIF.

Bien qu'un peu trop long, ce colloque a réuni quelques 300 personnes qui composaient ainsi un parterre des différents acteurs du sport et de la santé, dirigeants, médecins, spécialistes...

Les brillantes interventions furent à la hauteur de l'événement, l'auditoire fut très at-

tentif aux divers propos touchant un large panel de pathologies où le sport pouvait être un apport très positif à l'amélioration de la durée de vie et au bien-être des personnes. La préconisation d'activités physiques contribue aussi à des économies en matière de dépenses de santé.

Ce dernier point nous paraît devoir être développé auprès du Ministère de la santé dans une période où il est nécessaire de trouver des solutions, sans doute diverses, pour diminuer des dépenses publiques, sans toutefois altérer la qualité des prestations.

Le week-end en Val-de-Marne n'a pas été tout à fait à la hauteur de nos espérances en termes de fréquentation

des ateliers mis en place. Le programme était le suivant :

- Le samedi 22 septembre à Chennevières-sur-Marne au Plateau des Bordes.
- Le dimanche 23 Septembre au Parc du Grand Godet à Villeneuve le Roi.



Sur les deux actions on peut totaliser quelques 200 personnes, chiffre inférieur à l'an passé. De notre point de vue, cette initiative nationale

devrait de nouveau pouvoir s'appuyer sur les forums de rentrée des associations des villes, ce qui implique de pouvoir disposer d'un peu plus d'une semaine, avec deux week-ends complets au début du mois de septembre. On pourrait ainsi avoir une plus grande adhésion des villes et des associations. Le tout devant passer par une organisation qui soit gérée par les CDOS dont l'implication n'est plus à démontrer, ce qui n'est pas le cas actuellement sur le plan de l'organisation.

Il est nécessaire de revoir la finalité de l'action nationale pour en faire une déclinaison réaliste et pragmatique en s'appuyant sur les structures départementales du CNOSEF.

Les premiers bilans des J.O

Selon un récent sondage publié par l'Agence Toluma (réalisé sur internet les 12 et 13 Août) et repris dans la Lettre de l'Economie et des Sports, 88% des français seraient satisfaits des résultats de nos athlètes.

Il est vrai que terminant à la 7^{ème} place mondiale avec 34 médailles dont 11 en or, on observe une progression de 3 places par rapport à Pékin, ce qui est une belle performance. Les sports préférés étant la natation (57%), l'athlétisme (53%) et le handball (47%).



La grande satisfaction provient donc de la natation qui n'avait jamais obtenu un aussi brillant palmarès, et se hisse ainsi au

rang des meilleures nations.

On peut aussi constater que dans plusieurs disciplines on a été très près des podiums, ce qui laisse augurer chez les jeunes de futures médailles dans quatre années, la relève est bien présente.

Ce bilan n'ignore pas les sports où la France s'est illustrée en or, argent et bronze, et dont la presse a fait longuement état. Quelques regrets pour la voile (1 médaille) et qui avait eu le tort d'annoncer un objectif de 6 médailles, contre 3 à Pékin, le président de la FFV, Jean-Pierre Champion briguera quand même un cinquième mandat... La grande déception provient de l'équitation et de l'escrime qui ne ramènent aucune médaille, il y a longtemps qu'une telle mésaventure n'était pas arrivée à ces sports.



Notre coup de cœur ira à Tony Estanguet, triple champion olympique, du jamais vu dans sa discipline !!! Et aussi à Emīlie Fer, surprenante kayakiste, en or deux jours après Tony. C'est une belle revanche pour ces deux athlètes qui avaient essuyé une dure défaite aux sélections des J.O de Pékin, et qui par la volonté, le courage et l'amélioration de leur technique, ont su rebondir quatre ans après, et de quelle manière!

« 88% des français seraient satisfaits des résultats de nos athlètes »

Jeux Olympiques : derniers commentaires

Selon les observatoires britanniques, les JO ont eu un effet négatif sur le commerce (- 3% par rapport à 2011) ! D'une part, les étrangers présents en Grande Bretagne ont peu « dépensé », d'autre part, les anglais qui ont assisté massivement aux événements avaient donc moins de temps pour fréquenter les zones commerciales. Enfin, les nombreuses retransmissions sur écrans géants ont dissuadé un grand nombre de... changer de téléviseur !

Les Jeux Paralympiques ont été une très belle fenêtre sur la pratique des handicapés, mais une fenêtre qui ne s'ouvre que tous les 4 ans.

Les 4 joueuses sud-coréennes de badminton qui n'avaient pas totalement défendu leurs chances lors de matchs sans

enjeu, ont été suspendues 6 mois par leur fédération (il avait été question d'une suspension de 2 ans).

Le talentueux nageur américain, Michael Phelps, dont les photos ventant une marque de luxe publiées pendant les Jeux, conservera ses médailles car il n'était pas responsable de leur publication !

En complément de nos commentaires sur le dopage, de nombreux cas ont été signalés. S'agit-il d'une recrudescence du phénomène ou d'une amélioration des contrôles ? Notons que la FFA a suspendu 10 ans Nour-Eddine Gezzar, coureur de 3000 m steeple et l'a exclu de la sélection française. Il s'agissait d'une seconde infraction.

L'athlète sud-africain Oscar

Pistorius qui a participé aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres, s'est distingué en commentant les performances de ses adversaires paralympiques (il leur reproche d'utiliser des prothèses trop longues !). Après avoir présenté ses excuses, il n'a pas été sanctionné, le débat ayant été jugé « inapproprié ».

L'ancien pilote de Formule 1, Alessandro Zanardi, amputé des deux jambes, s'est illustré à 45 ans aux Jeux Paralympiques en remportant 2 médailles d'or en cyclisme (catégorie H4, vélo propulsé par les mains, course contre la montre et course en ligne).

Et pour l'anecdote car c'est une décision courageuse, la petite délégation de Jordanie a exclu 3 de ses membres soupçonnés d'agression sexuelle.



Michael Phelps



Nour-Eddine Gezzar



Oscar Pistorius



Alessandro Zanardi

94 LAttitude Sport—Bilan

Le samedi 29 septembre, le CDOS 94, en partenariat avec le Conseil Général, la Direction Départementale Interministérielle de la Cohésion Sociale, les villes de Limeil-Brévannes, Villeneuve-Saint-Georges et Valenton, a organisé la 3ème édition de la manifestation « 94 LAttitude Sport », au Parc départemental de la Plage Bleue à Valenton.

Cette édition a permis à une vingtaine d'associations sportives val-de-marnaises de présenter leurs activités à travers des ateliers d'initiation ouverts à tous et gratuits. Ainsi de 14h à 18h, le public a pu pratiquer les activités suivantes : squash, boxe anglaise, capoeira, tir sportif, football américain, baseball, tennis de table, jiu-jitsu, kung-fu, taekwondo, judo, badminton, football, basketball, handball, escrime, cyclisme, rugby et graffiti.

A cette occasion, le CDOS 94 a voulu marquer le coup en organisant un flashmob pendant la manifestation. Cela a permis à notre équipe de se rendre dans les centres de loisirs des villes partenaires pendant l'été, afin d'apprendre la chorégraphie aux enfants. Le but était de les sensibiliser à la pratique spor-

tive et de les informer de notre grande manifestation en septembre. Ces journées ont remporté un franc succès, car elles ont permis de toucher plus de 550 personnes et de leur faire découvrir des activités sportives originales.

Grâce à notre campagne de communication dans les centres de loisirs, puis à la rentrée dans les écoles, les collèges, ainsi que l'affichage dans les halls des quartiers frontaliers du parc départemental de la Plage Bleue, la manifestation du 29 septembre a enregistré une fréquentation record sur le projet « 94 LAttitude Sport » avec environ 1500 personnes sur le parc et précisément 768 inscrits aux activités sportives. Le flashmob qui a eu lieu à 16h00 a permis de regrouper environ 150 personnes ce qui nous a valu un article dans le journal « Le Parisien » du 30 septembre. Nous tenons également à remercier le journal pour les deux articles en amont qu'ils ont publiés sur notre événement.

A noter que le bilan de la manifestation ne s'arrête pas là, car nous attendons de récupérer les coupons d'offres spéciales que les associations ont distri-

bués au public pour comptabiliser les inscriptions par la suite en club grâce à cet événement.

La réussite de cette manifestation a mis en lumière le dynamisme des associations locales et de leurs bénévoles, ainsi que la volonté des communes de Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges de promouvoir le sport pour tous, volonté partagée par nos partenaires institutionnels, le Conseil Général et la DDICS.

Nous souhaitons donc remercier chacune des associations qui a participé à ce projet, les comités départementaux des disciplines sportives présentes, les services des sports des villes concernées, la Direction des Espaces Verts et du Paysage du Conseil Général, les agents d'accueil du parc, tous nos partenaires et tous les bénévoles qui nous ont prêté main forte sur la tenue de la manifestation. Un grand bravo et à très bientôt pour une nouvelle édition de 94 LAttitude Sport!

Nous vous invitons à consulter les photos de la manifestation sur notre page Facebook CDOS94 dans l'album 94 LAttitude Sport-Plage Bleue.



Un nouveau partenariat avec le Crédit Mutuel

Le CDOS 94 est heureux de vous annoncer la concrétisation d'un nouveau partenariat avec le Crédit Mutuel.

Après plusieurs rencontres, « la banque à qui parler » comme l'indique leur slogan, a su nous écouter et une vraie collaboration se met en place entre nos deux entités. Connu pour être proche du milieu associatif avec des actions comme « A 100% pour les associations », ou leur site internet [sociatheque.fr qui est une véritable banque d'informations pour les associations et bénévoles, il nous a paru intéressant de travailler ensemble. Le Crédit Mutuel sera donc associé à nos différents projets pour la prochaine saison sous diverses formes d'intervention.](http://www.as-</p>
</div>
<div data-bbox=)

Ce partenariat sert aussi de socle au développement d'actions avec leur soutien dans tout le département. Cela ne concerne donc pas seulement

le CDOS, mais bien tout le mouvement sportif val-de-marnais avec qui le Crédit Mutuel est prêt à s'associer.

Nous tenons à remercier M. Denis SARAZIN, Responsable du secteur Val-de-Marne, qui a su établir avec notre association les bases d'un partenariat que nous espérons pérenne, constructif et profitable pour tous.



« [Le Crédit Mutuel est] connu pour être proche du milieu associatif »

Les Echos 94

Jeff Dahie, Cristolien, 18 ans et champion du monde

Ce jeudi 31 août, c'est toute l'équipe de France qui a décollé pour Plovdiv en Bulgarie, afin de participer durant 2 jours aux championnats du monde de Savate Boxe Française.

Suite à sa récente victoire aux championnats de France, Jeff DAHIE était sélectionné dans la catégorie des -65Kg. Plus de 20 pays et presque 300 athlètes étaient présents pour défendre les couleurs de leur pays. Après en avoir décousu avec un Belge, un Chinois, un Camerounais, un Algérien et un Serbe, le Cristolien est monté sur la 1^{ère} marche et se voit couronné du titre mondial dans cette discipline.

Du haut de ces 18 ans, Jeff DAHIE a déjà 5 titres de champion de France à son palmarès avec l'US Créteil Savate Boxe Française. Le protéger de Stéphane YVON, son préparateur et entraîneur, semble n'être qu'au début d'une belle carrière...

Le speed badminton

Issu du badminton, cette discipline dispose de matériel adapté à une grande vitesse du volant et les règles ont été aménagées pour le côté fun. La Stella Saint Maur propose désormais le speed dans sa

section badminton sous la conduite du champion du monde de cette nouvelle spécialité... Il y a donc fort à parier que cet entraîneur de choc va amener un nombre important de pratiquantes et pratiquants.

Le côté très fun et la nouveauté ont de quoi séduire les jeunes, preuve en est que Xavier, ancien gymnaste de 20 ans, se retrouve aujourd'hui sur des tournois internationaux et sur des podiums pour défendre les couleurs de la Stella et de la France.

Les jeunes basketteurs du Val-de-Marne

Notre département possède de jeunes talents qui se sont illustrés cet été dans les Equipes de France Jeunes en la personne de :

- Aby Gaye de l'ASO : Championne d'Europe avec l'Equipe de France U18
- Cyrille Eliezer Vanerot du COSMA : Vice-champion d'Europe avec l'équipe de France U16

Toutes nos félicitations à ces sportifs de haut-niveau, aux dirigeants et entraîneurs des clubs concernés et aussi au président du comité départemental, Christian Misser.

4^{ème} édition de la Saint Maurienne

La Saint Maurienne est une

course hors stade qui a pris racine depuis sa création en 2009, elle mêle à la fois sport, fête et convivialité. Pour ce faire trois courses sont proposées :

- 10 km du stade des Cormeilles jusqu'au stade Chéron en passant par les boucles de la Marne.
- 7 km « bike and run » se pratiquant en équipe avec au moins un coureur et un cycliste pouvant permuter à volonté en cours d'épreuve.
- 700 et 1.400 mètres pour les catégories « éveil et poussin » dans le stade Chéron.

Rendez-vous dimanche 14 octobre dès 9h30.

Renseignements sur le site:

<http://vgasaintmaurathletisme.jimdo.com/>

Faites du sport les filles

Le Conseil Général constatant un décrochage des inscriptions des filles pour la pratique d'activités physiques a décidé, à l'initiative du vice-président Alain Desmarets, en charge des collègues d'apporter un coup de pouce financier.

C'est ainsi que les deux tiers de la licence UNSS, soit 18% seront pris en charge. Le Conseil Général et l'UNSS qui sera chargés de faire connaître cette disposition, espèrent que cette aide portera ses fruits d'ici deux années.

En milieu scolaire comme au niveau fédéral, on observe une chute spectaculaire des inscriptions chez les filles à partir de 12-13 ans, 33% en 4^{ème}. La principale raison semble être l'entrée dans l'adolescence et le regard des garçons. Il y a également des raisons financières et culturelles dans certains milieux.

Dans le même temps le Conseil Général doit augmenter de 50% ses subventions aux équipes féminines de haut niveau.

Tous les acteurs du mouvement sportif déplorent un manque d'équipements, ce manque est aussi un facteur aggravant, quand on veut avoir plus de créneaux à offrir pour accueillir plus de pratiquants en l'occurrence des pratiquantes.

Le CDOS était présent ...

Le 19 Septembre, au parc des Sports de Sucy en Brie : Journée du Sport Scolaire—J.Célérier, A.Louvard

Le 25 Septembre, à Ormesson sur Marne : Assemblée générale électorale du Comité Départemental de Tennis de Table—J.Célérier

Le 25 Septembre, à Créteil : Soirée de mise à l'honneur des sportifs Val de Marnais des Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres 2012—C.Lopès, J.C.Girard

CDOS 94

2 rue Tirard
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax : 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Guillaume COLNOT, Christian LOPES, et Jessica LOPES

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie LASSOUED et Christian PLAT.

Sources : Le Figaro, Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...